

## PONT SAINT MARTIN

### Aménagements temporaires du Hameau des Vignes

**REUNION PUBLIQUE DU 17/04/2024**

#### COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE

	Représentant(s)	Conv.	Prés.	Diff.
<b>MOA</b>				
<b>COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN</b>	<b>Yannick FETIVEAU</b> , Maire, <b>Bernadette GRATON</b> , déléguée en charge de l'environnement, de l'écologie et du cadre de vie, <b>Youssef KAMLI</b> , délégué en charge des mobilités, des réseaux et des transports, <b>Kevin CHALLEMET</b> , Responsable Environnement		P	
<b>MOE</b>				
<b>ORIGAMI (MOE PAYSAGISTE CONCEPTEUR)</b>	<b>Stéphanie CORBASSON</b>		P	
<b>ABEIL (MOE VRD)</b>	<b>Arnaud GUILLOTIN</b>		P	
<b>HABITANTS</b>				
<b>40 participants : 6 de la rue des treilles, 5 de la rue des Vignerons, 8 de la rue des vignes, 12 de la rue des Ceps, 4 de la rue des Tonneliers, 2 impasse du Cépage, 3 autres</b>				

**NB : DIAPORAMA DE LA REUNION EN PIECE JOINTE**

Observation / Action à mener (N→X : transmettre N à X)	Acteur(s)	Délai
--	-----------	-------

**PRESENTATION DE LA REUNION PUBLIQUE**

<p><b>Synthèse de la présentation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel des objectifs de l'aménagement</li> <li>• Rappel du plan d'expérimentation n°1</li> <li>• Présentation du plan d'expérimentation n°2</li> <li>• Analyse des retours écrits riverains de l'expérimentation n°2</li> <li>• Synthèse des relevés de vitesse et de trafic sur les 2 expérimentations,</li> <li>• Bilan des retours écrits sur les choix entre l'expérimentation n°1 et l'expérimentation n°2</li> <li>• Atelier : Retour par tables (rues) sur le choix final entre l'expérimentation n°1 et l'expérimentation n°2</li> </ul>		
---	--	--

**PRESENTATION DE LA SYNTHESE sur les avis riverains et des comptages par Rue et par expérimentation**

<b>SECTEUR NORD DE LA RUE DES VIGNES : Rue des Ceps / Rue des Tonneliers nord</b>							
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>SYNTHESE :</b></li> </ul>							
	Avis riverains	Vitesse moyenne (km/h)		V85 (km/h)		Comptages (v/h)	
		Rue des ceps	Rue des Tonneliers Nord	Rue des ceps	Rue des Tonneliers Nord	Rue des ceps	Rue des Tonneliers Nord
1 <sup>e</sup> expérimentation	8	22	23	0 et 26	0 et 27	70 (90)	6 (14)
2 <sup>e</sup> expérimentation A	2	31		0 et 39		10 (15)	
2 <sup>e</sup> expérimentation B							
Total	10						

**SECTEUR SUD DE LA RUE DES VIGNES : Rue des Treilles / Rues des Tonneliers sud / Rue des Vignerons**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>SYNTHESE 1 :</b></li> </ul>							
	Avis riverains	Vitesse moyenne (km/h)		V85 (km/h)		Comptages (v/h)	
		Rue des Treilles partie basse (est)	Rue des Treilles partie haute (ouest)	Rue des Treilles partie basse (est)	Rue des Treilles partie haute (ouest)	Rue des Treilles partie basse (est)	Rue des Treilles partie haute (ouest)
1 <sup>e</sup> expérimentation	5	24		0 et 29		2 (8)	
2 <sup>e</sup> expérimentation A	3	24	23	0 et 28	0 et 29	3 (6)	2 (5)
2 <sup>e</sup> expérimentation B	4	24	24	0 et 28	0 et 29	4 (8)	4 (21)
Total	10						

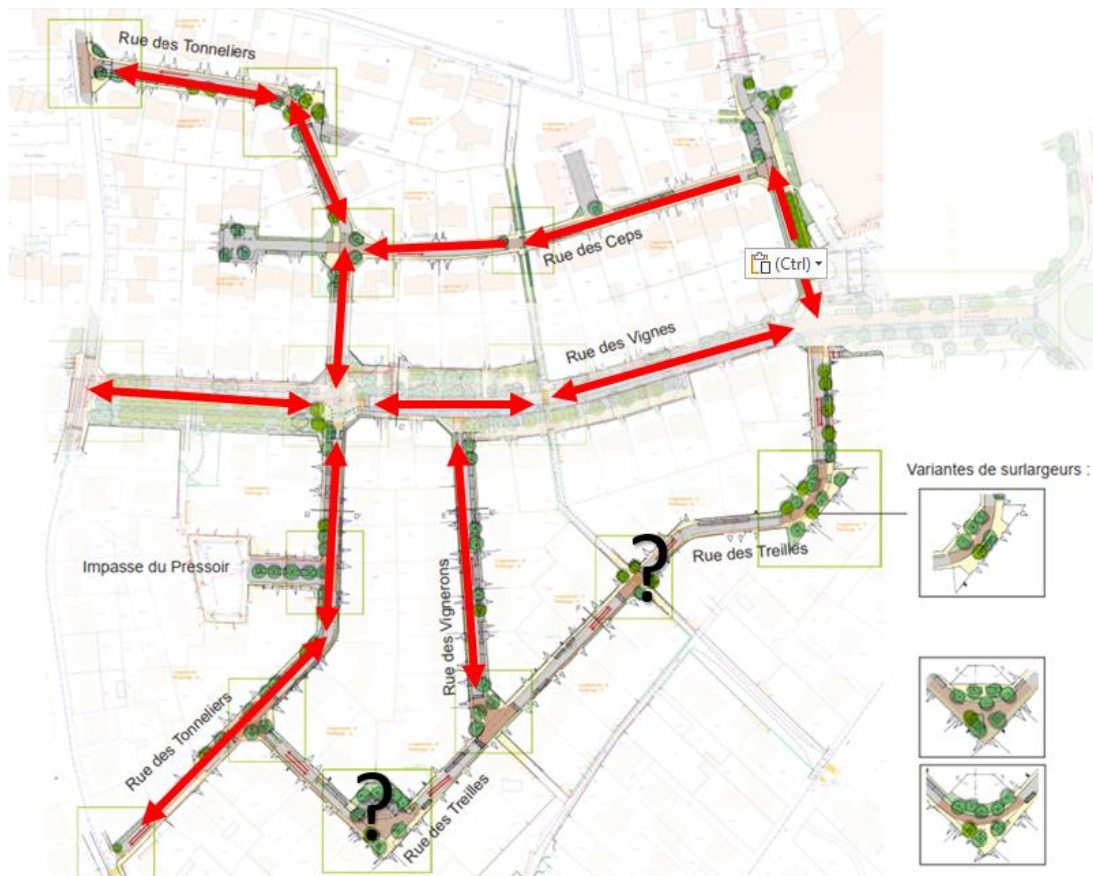
● **SYNTHESE 2 :**

	Avis riverains	Vitesse moyenne (km/h)		V85 (km/h)		Comptages (v/h)	
		Rue des Tonneliers Sud	Rue des Vignerons	Rue des Tonneliers Sud	Rue des Vignerons	Rue des Tonneliers Sud	Rue des Vignerons
1 <sup>e</sup> expérimentation		23	23	0 et 27	0 et 30	9 (18)	4,5 (28)
2 <sup>e</sup> expérimentation A							
2 <sup>e</sup> expérimentation B			23		0 et 28		2 (4)
Total							

**ATELIER : AVIS FINAL SUR LES EXPERIMENTATIONS**

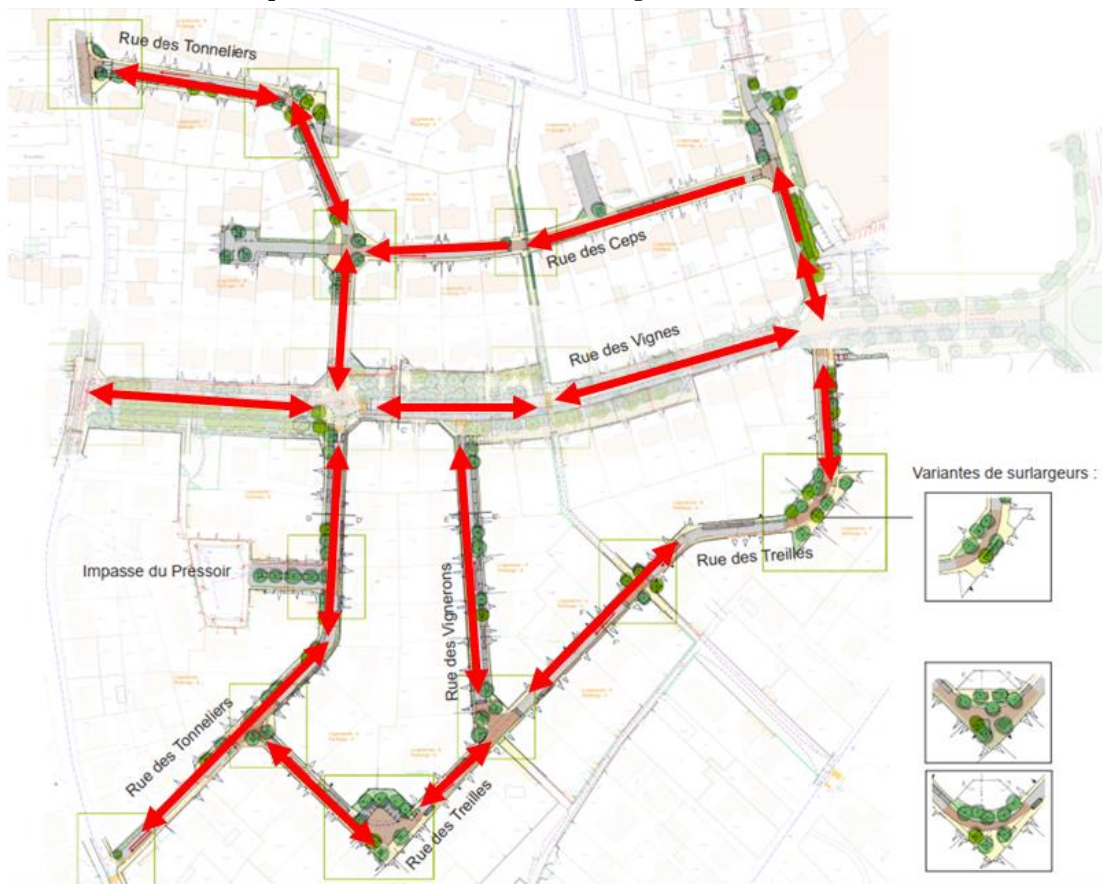
**SECTEUR NORD DE LA RUE DES VIGNES**

- L'expérimentation 1 est validée à la majorité des participants :
  - Retour des ateliers : Circulation plus « logique », apaisée et moins dangereuse (moins de contre-sens) lors des conditions de sens unique de l'expérimentation n°1 de la Rue des Ceps
  - L'analyse des radars : baisse de la vitesse plus significative sur l'expérimentation n°1. Le trafic est un peu plus élevé sur l'expérimentation n°1.
- Plan de circulation validé pour le secteur nord de la Rue des Vignes :



**SECTEUR SUD DE LA RUE DES VIGNES**

- L'expérimentation 2B (double sens) est validée à la majorité des participants :
  - Retour des ateliers : La décision finale sur le choix des conditions de circulation sur la Rue des Treilles a été longtemps indécise. Les analyses de comptage et de vitesse entre les expérimentations sont très proches, c'est pourquoi les riverains préfèrent maintenir un double sens de circulation moins contraignant pour eux. Le double sens est perçu comme une condition de circulation plus sécuritaire pour les riverains, notamment pour la gestion des vélos (pas de contre-sens vélo). Les riverains de la Rue des Vignerons ont également appuyé pour le choix de la 2A afin d'éviter une desserte double sens unique par leur rue. Pour que la zone 20 km/h fonctionne bien dans cette rue, il est nécessaire de renforcer tous les aménagements et la signalétique qui affirme cette vocation en particulier aux entrées de rue.
  - L'analyse des radars : Les écarts des résultats sur les comptages de vitesses et de trafic sont faibles entre les différentes expérimentations.
- Plan de circulation validé pour le secteur sud de la Rue des Vignes :



**LA SUITE DE L'EXPERIMENTATION**

- A la suite des choix exprimés par les participants, la Mairie a détaillé une première phase opérationnelle des aménagements traduisant ces choix dont les priorités seront les suivantes :
  - Rue des Vignes :
    - ✓ Affirmer les priorités à droite des carrefours : retirer les îlots de giratoire et Aménager les carrefours en priorité à droite sur plateau,
    - ✓ Signalisation : Mise en Œuvre de la signalisation définitive, aux carrefours et affirmation de la zone 30, compléter la signalisation provisoire et notamment la liaison cyclable,
  - Voies résidentielles :
    - ✓ Aménager les portes d'entrée des voies résidentielles les carrefours principaux pour limiter et apaiser les choix de circulation validée,
    - ✓ Sécuriser les traversées piétonnes de la voie douce nord-sud,
    - ✓ Marquage des places de stationnements et retrait des balises,
    - ✓ Initier les espaces végétalisés en accompagnement des portes d'entrée
    - ✓ Mise en Œuvre de la signalisation définitive, aux carrefours et affirmation des zones 20

● Concernant la requalification générale de la rue des Vignes, cette opération est toujours bien inscrite au programme d’actions municipales. La commune va réaliser courant 2024 une étude de Maitrise d’œuvre et de phasage au regard du coût très important de cette opération (estimé à plus 1 million d’€) et des contraintes budgétaires de la collectivité (Nb : construction du nouveau pôle enfance-jeunesse).

**PHOTOS DE LA REUNION PUBLIQUE**

